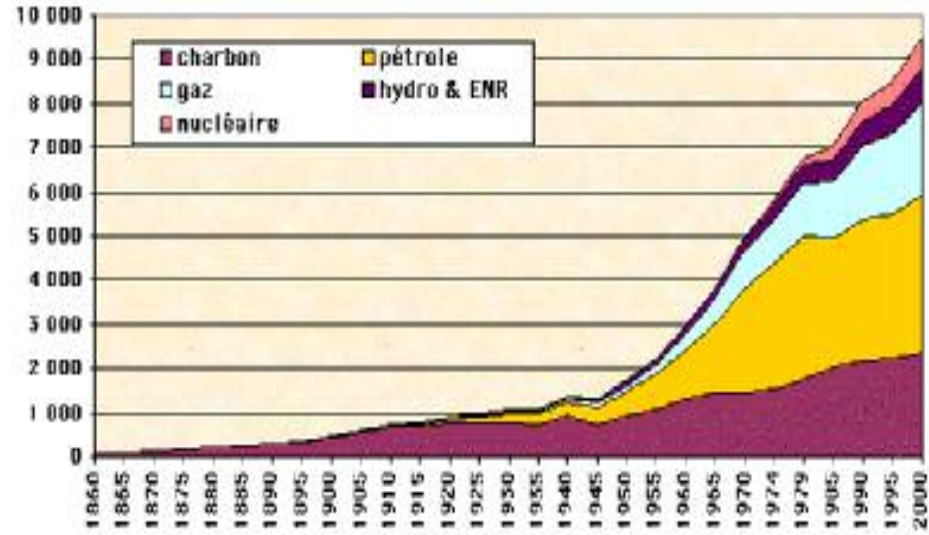
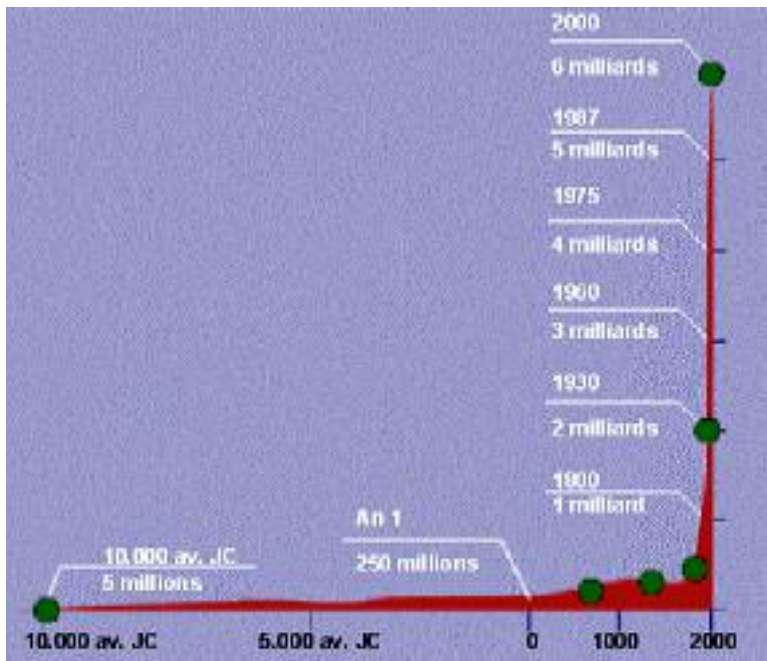


# POURQUOI UNE TRAJECTOIRE DE FACTEUR 4

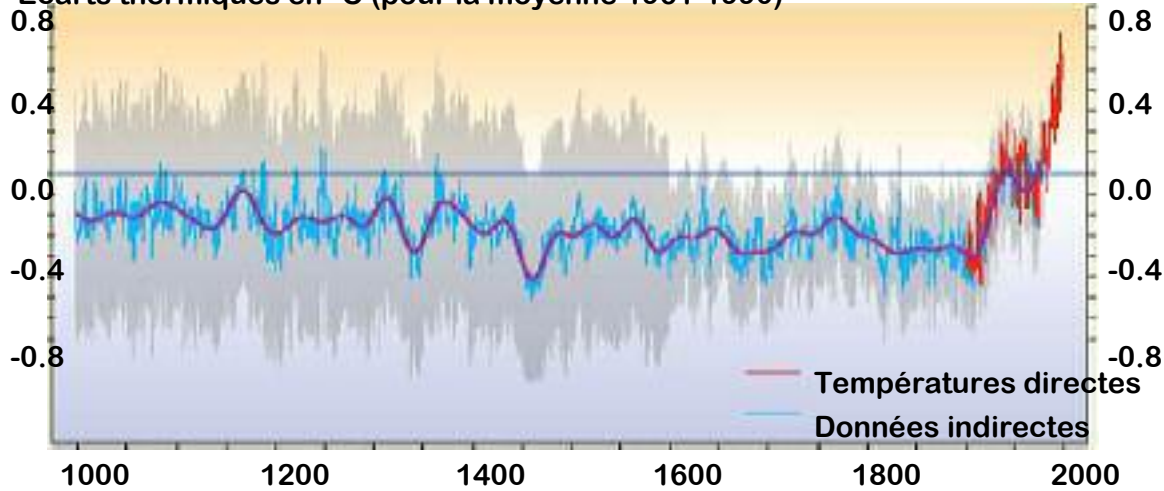
## ETALEMENT URBAIN

### POINT D'ACTUALITE sur les propositions du grenelle

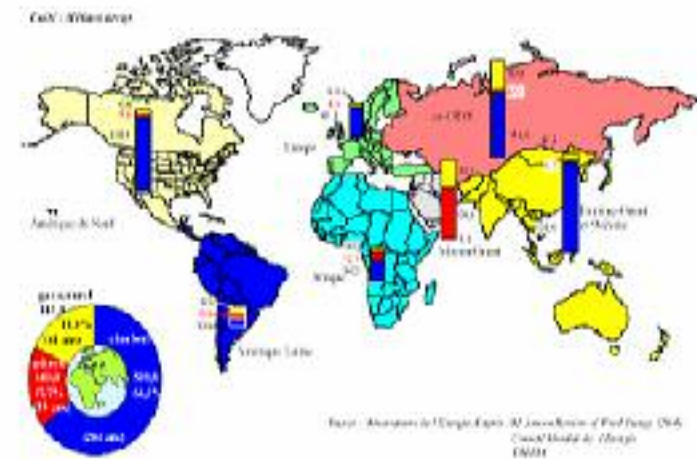
## AEU



Écart thermique en °C (pour la moyenne 1961-1990)



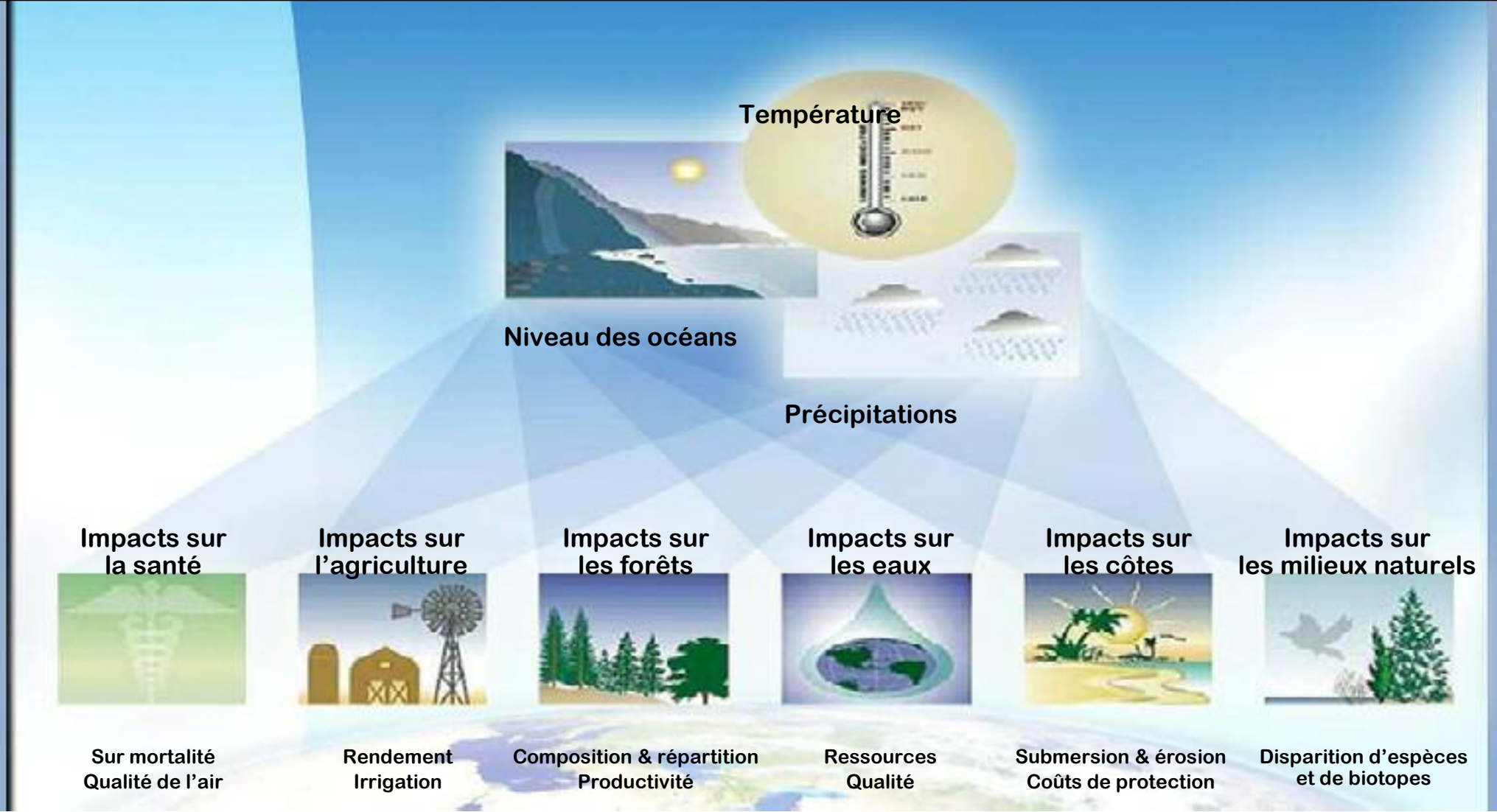
Réserve énergétiques mondiales (1<sup>er</sup> janvier 2003)



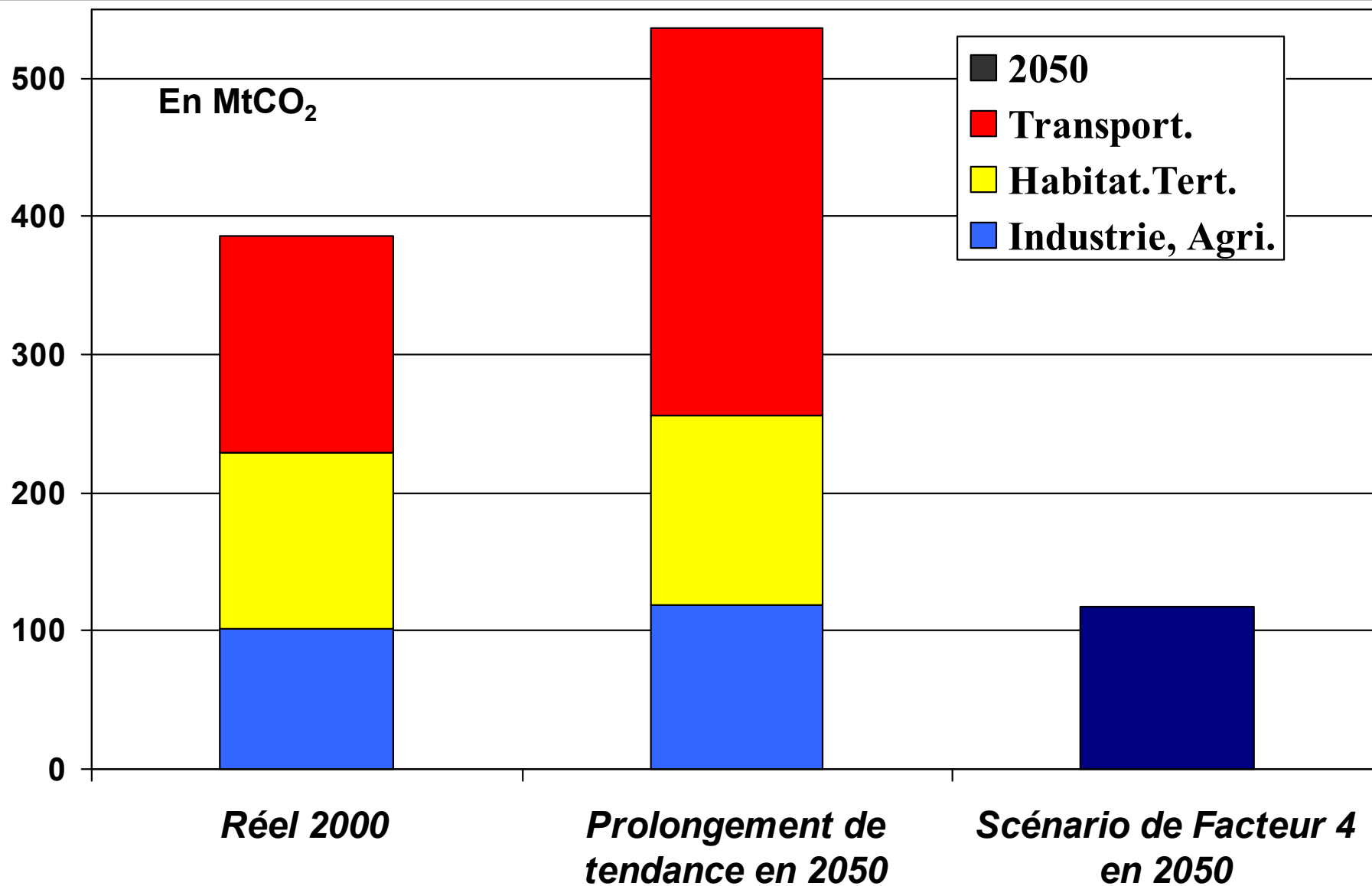
ADEME



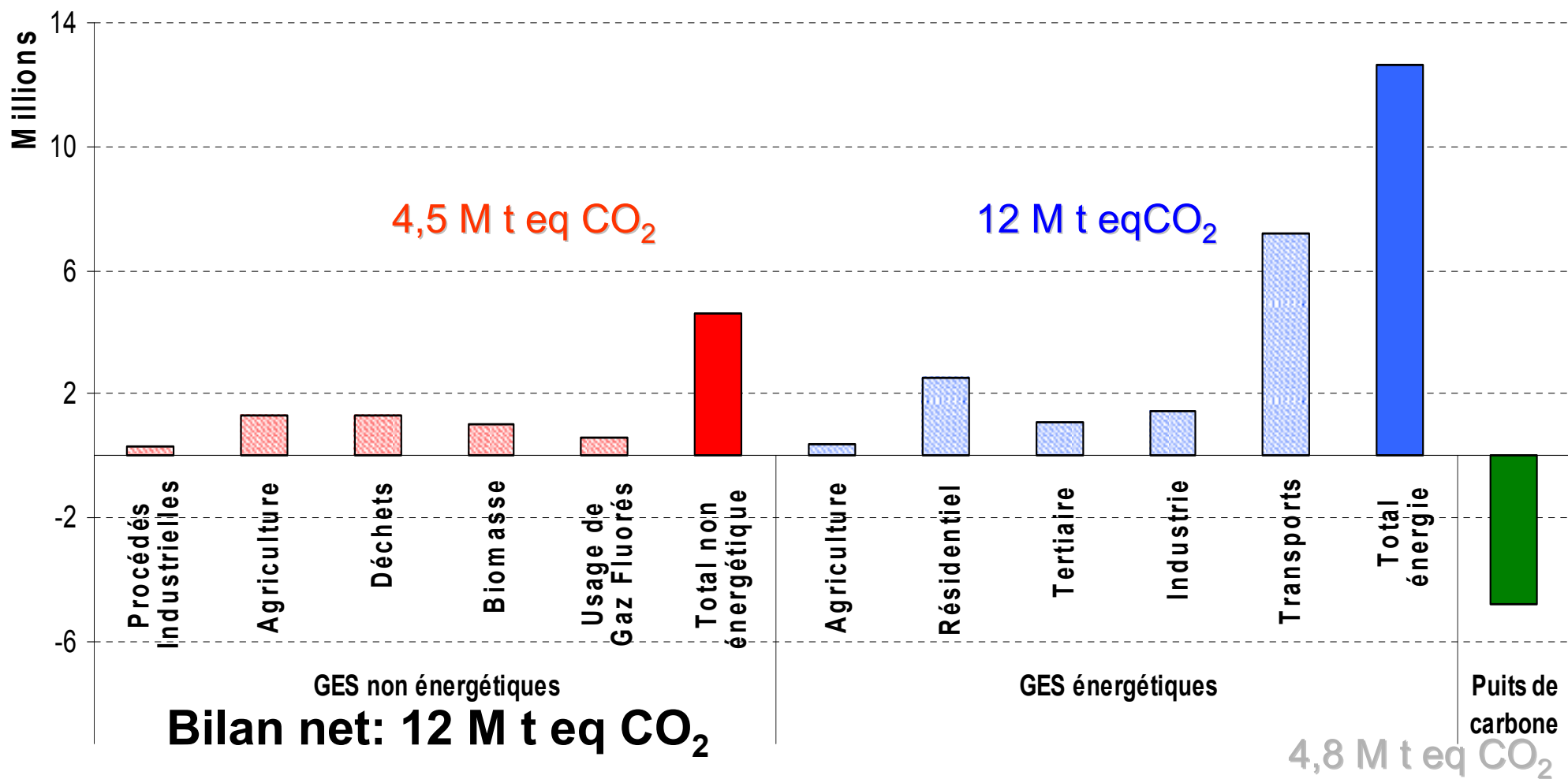
# Impacts projetés au XXI<sup>e</sup> siècle : + 1,5 à 6 °C



# Le dimensionnement du problème pour la France

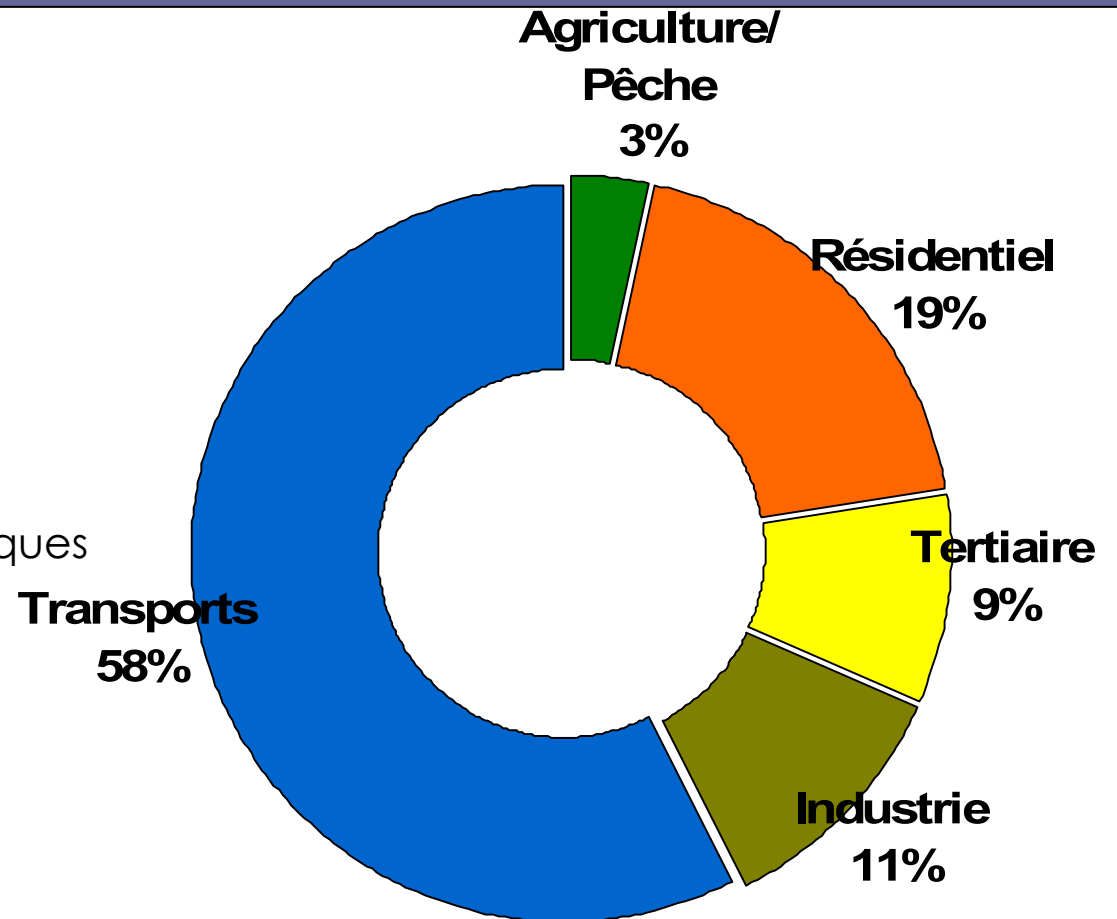


# Bilan Gaz à Effet de Serre par secteur

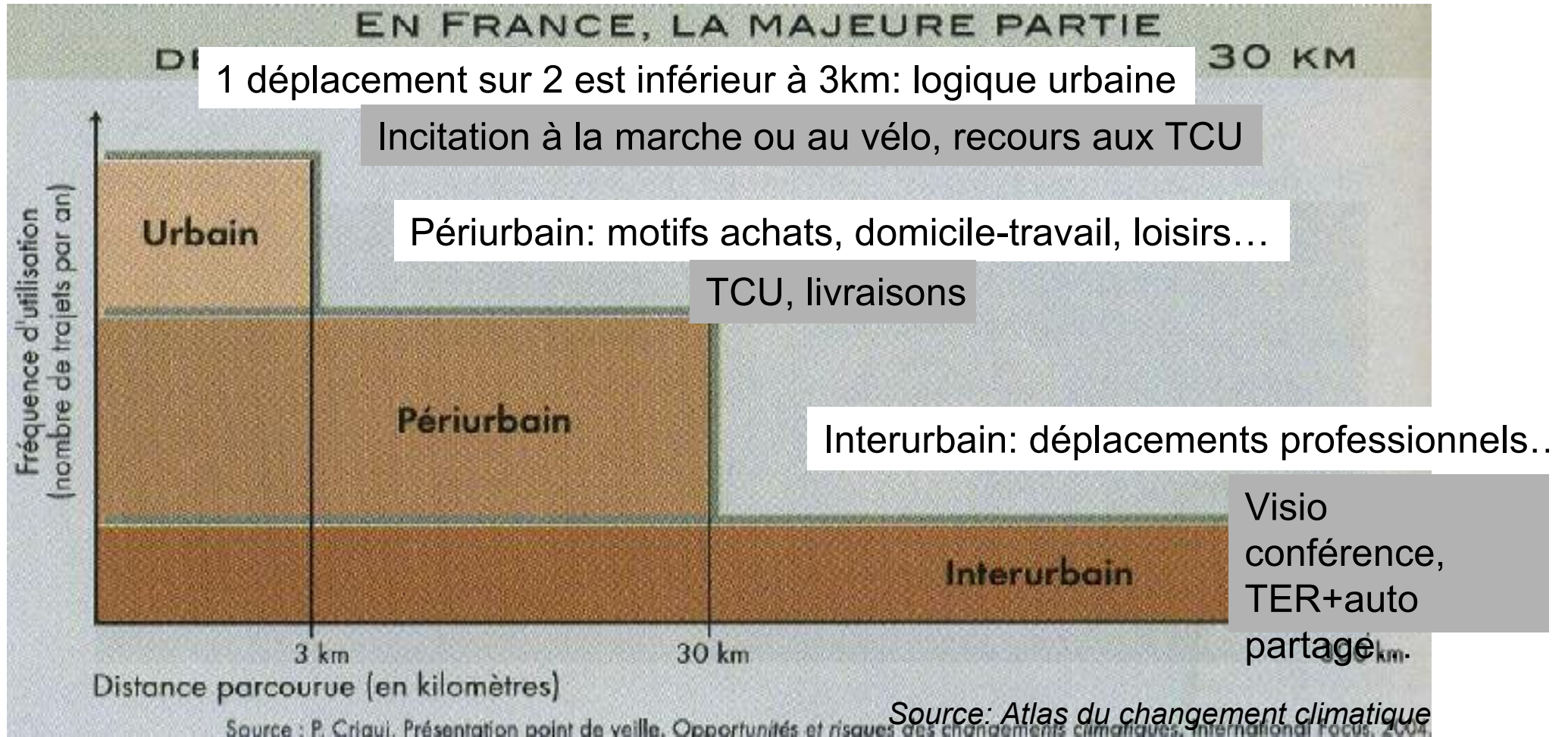


# Bilan GES d'origine énergétique en LANGUEDOC ROUSSILLON

- ❖ Emissions totales:
  - 12 millions de tonnes eqCO<sub>2</sub>, soit
  - 5 t eqCO<sub>2</sub> par habitant
- ❖ Transports:
  - 60% des émissions de GES énergétiques
- ❖ Résidentiel:
  - 19% des émissions pour 29% des consommations



# Transports: des trajets de voyageurs plutôt courts illustration de quelques mesures



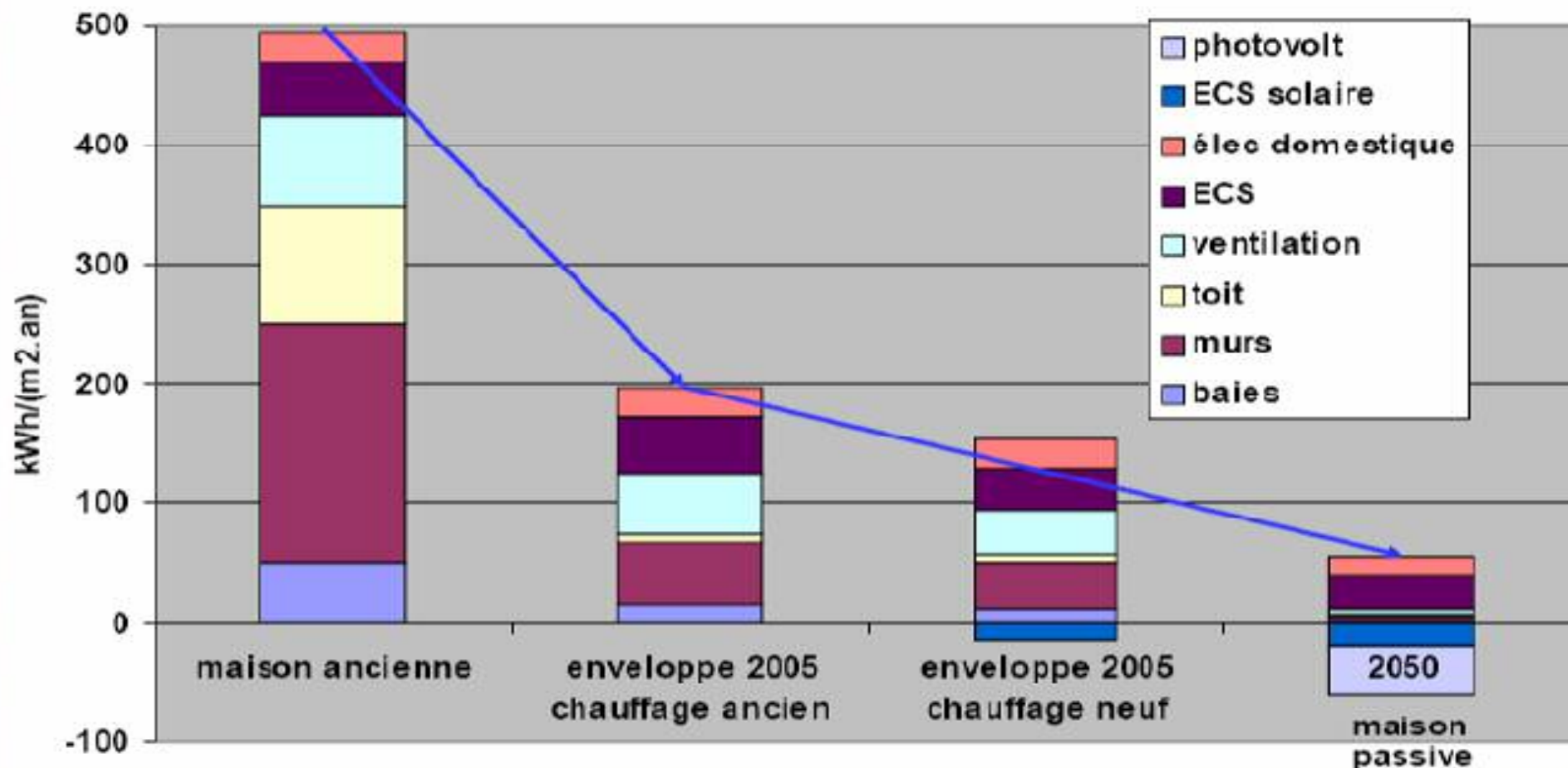
# 4 axes de travail pour le transport

1. Repenser l'organisation spatiale de la ville
2. Modifier les comportements
3. Privilégier les modes de déplacements propres et économes
4. Planifier - Organiser ... les différents systèmes transports



# Pour le secteur du bâtiment responsable l'objectif est de :

Réduire les déperditions thermiques.  
Augmenter les apports d'énergies renouvelables.





## **GROUPE 1:**

**Lutter contre les changements climatiques et maîtriser la demande d'énergie**

# **Objectif Facteur 4 en 2050**

## **Objectif intermédiaire « 3x20 », fixées par le conseil européen**

- En 2020
- Réduction de 20% les consommations d'énergies et les émissions de gaz à effet de serre
- Part de 20% des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie

## **Une réflexion organisée en 5 axes**

- Vers une société sobre en énergie et en ressources
- Ramener les émissions des transports à leur niveau de 1990 d'ici 2020
- Introduire des signaux économiques plus clairs pour tous les acteurs
- Décarboner et réduire la production d'énergie
- Vers des villes et plus largement des territoires durables



## Un urbanisme plus efficace et plus équitable

- ❖ Un programme de reconquête des centres-villes en déclin
- ❖ Un plan volontariste d'écoquartiers impulsé par les collectivités locales :
  - au moins un éco-quartier avant 2012 (en continuité avec l'existant et intégré dans l'aménagement d'ensemble) dans toutes les communes qui ont des programmes de développement de l'habitat significatif ; une quinzaine de grands projets d'innovation énergétique, architecturale et sociale
- ❖ Un nouveau cadre législatif soulignant le rôle majeur des collectivités locales et leur donnant des outils adaptés :
  - introduisant l'adaptation au changement climatique et la maîtrise de l'énergie dans les objectifs de l'aménagement du territoire : la maille estimée pertinente est celle des bassins de vie et des communautés d'agglomérations ou des communautés urbaines de plus de 100 à 150 000 habitants,
  - incitant à une **planification globale de l'urbanisme**, intégrant transport, logement, espaces publics, commerce, et généraliser les SCOT (schémas de cohérence territoriale) dans les zones sensibles ;
  - renforçant le **caractère opposable des SCOT** ;
  - introduisant dans les SCOT des **critères de performance énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre** ;
  - **généralisant des plans climat énergie territoriaux rendus obligatoires dans les 5 ans** et les articulant avec les documents d'urbanisme,



**permettant de** lutter concrètement contre l'étalement urbain :

- **obligation d'étude d'impact pouvant amener à l'interdiction d'ouvrir de nouvelles zones importantes à l'urbanisation sans programmation de transports en commun**
- **inscription dans les documents d'urbanisme d'objectifs (chiffrés) de réduction de la consommation d'espace**
- **meilleure articulation des différentes politiques publiques dans les documents d'urbanisme (logement, activités, foncier agricole, transports, énergie, espaces verts, biodiversité...), et avec les plans climat énergie territoriaux**
- **création de "Zones de densification environnementales (ZDE)" dotées de COS majorés à proximité immédiate des transports en commun ; ZDE pour les quartiers à performance énergie-climat élevée,,**



## UNE SOCIÉTÉ SOBRE EN ÉNERGIE

❖ Bâtiments neufs à BC vers des bâtiments à énergie positive

**1/3 des bâtiments neufs à basse consommation en 2012**

2008 : chantiers expérimentaux actions d'accompagnement formations

2008 – 2012 apprentissage

Dispositif fiscal

	Part de logements	Construction ANRU et logement social	Tertiaire
BBC	au moins 25%	au moins 30%	au moins 30%
BEPAS ou BEPOS	au moins 10%	au moins 20%	au moins 20%

2010 obligation THPE bonifications labels

2015 obligation RT BBC % min ER % min stockage carbone et prise en compte de l'énergie grise

2020 RT BEPAS ET BEPOS



## ❖ **Rénovation énergétique des bâtiments existants:**

### **Réduction de consommation de 12 % des logements et 20 % du tertiaire en 5 ans**

- Programme de réhabilitation
  - Label « BBC rénovation » pour les rénovations lourdes coordonnées
  - Et BBC compatible pour les opérations diffuses
  - PPI pour les logements HLM
  - Exemplarité des bâtiments publics
  - Obligation de rénovation lors de mutations
- Objectif spécifique élevé de certificats d'économie d'énergie
- Outils financiers et bancaires adaptés
  - Prêts à taux réduits sur critères environnementaux
  - Crédit d'impôt élargi aux bailleurs
  - Fonds de garantie
- Plan de formation et emploi dans le bâtiment
- l'assurance qualité sur la qualité des travaux

**Et de 38 % en 2020**



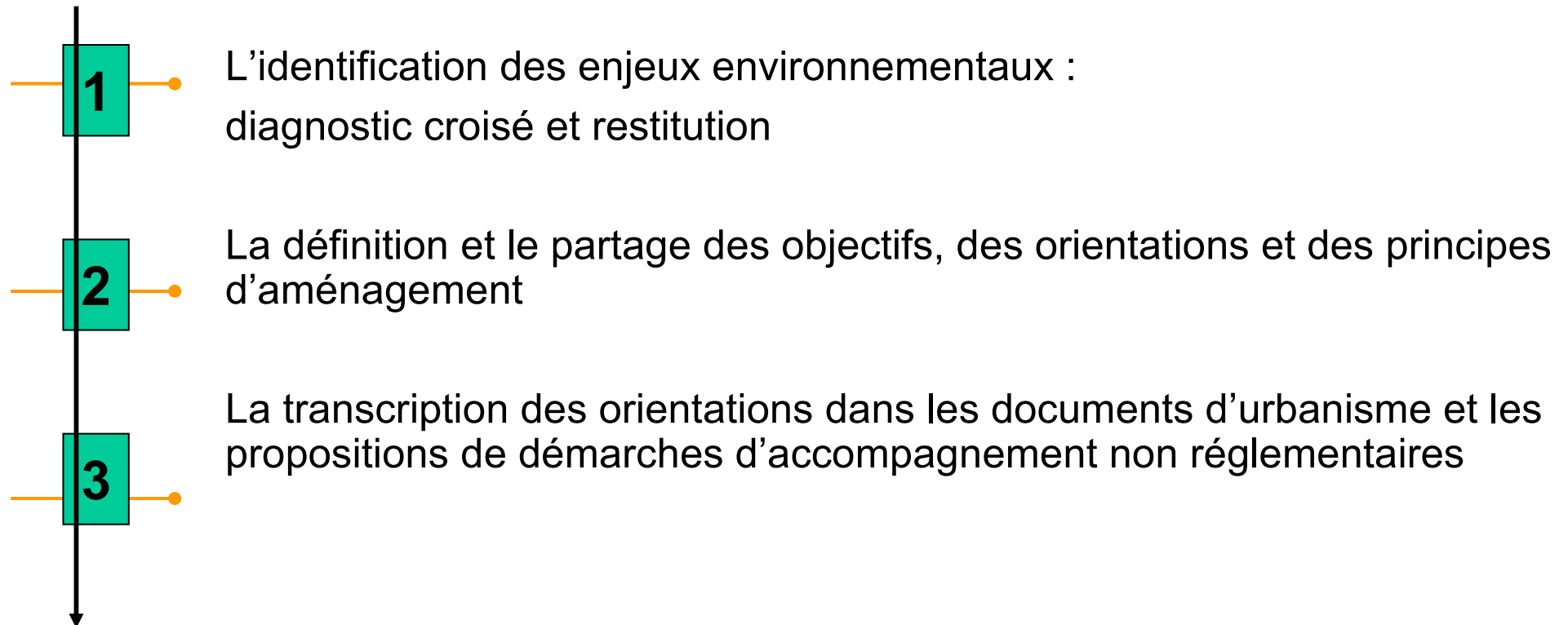
## DECARBONER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

- ❖ **20% la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020**
  - **Bois** : Plan de mobilisation de la ressource
  - **Biogaz** : tarification d'achat, soutenir la méthanisation
  - **Biocarburants** : efforts de recherche sur les carburants de 2eme génération
  - **Réseaux de chaleur** : Fonds chaleur renouvelable
  - **Solaire** : Pole de compétitivité, politique d'achats publics, adapter le code de l'urbanisme
  - **Géothermie** : soutien et démarche sur la qualité des PAC
  - **Eolien**

# Approche Environnementale de l'Urbanisme L'AEU c'est quoi ?

Une approche globale et transversale

## 3 étapes clés



## Le positionnement de l'AEU dans le projet urbain

### L'AEU une démarche:

- ❖ d'aide à la décision
- ❖ d'accompagnement de projet
- ❖ d'assistance à maître d'ouvrage

 **Le rôle de l'intervenant : un rôle d'animateur et non d'expert technique en environnement**  
**Décloisonner les prises de décision**

# Une démarche globale

- **Une assistance à maîtrise d'ouvrage**  
Ou le « poil à gratter » de l'opération
- **Adaptable à différents types de projets**  
PLU, ZAC importante, petit lotissement, etc.
- **Adaptable à chaque territoire**  
Commune urbaine de grande taille ou petite commune rurale
- **Un accompagnement du projet**  
De la définition du programme à la vente des terrains ou bâtiments